

## 3.8 Femmes et hommes

En France, les femmes ont acquis progressivement des droits équivalents à ceux des hommes mais, dans les faits, les inégalités persistent. En politique, en dépit de progrès récents dus en partie à la **parité** imposée pour certaines élections, les femmes restent minoritaires parmi les élus. Au niveau international, la France passe de la 36<sup>e</sup> place en juin 2012 à la 63<sup>e</sup> en septembre 2016 en termes de part des femmes dans la chambre basse du Parlement. Avec 26 % de femmes à l'Assemblée nationale, la France est loin derrière la tête du classement : le Rwanda (64 %). Depuis les élections municipales de 2014, la part de conseillères municipales est de 40 %, contre 35 % en 2008. En 2015, la moitié des conseillers départementaux et 48 % des conseillers régionaux sont des femmes, contre respectivement 9 % et 27 % en 1998. Pourtant, le caractère masculin du pouvoir persiste particulièrement au niveau des têtes d'exécutif. Ainsi, seuls 16 % des maires sont des femmes. Dans les départements et les régions, la progression du nombre de conseillères ne s'est pas traduite par une répartition paritaire de la présidence des conseils. D'une part, les femmes ne sont que dix à la tête des départements. D'autre part, si la part des femmes présidentes de conseils régionaux a bondi entre 2010 et 2015, cette évolution est due, non pas à une augmentation spectaculaire de leur nombre, mais à la diminution du nombre de régions.

Les emplois occupés par les hommes et par les femmes ne sont pas les mêmes. En 2015,

un ouvrier sur cinq est une ouvrière et plus de trois employés sur quatre sont des femmes. Ces parts sont stables depuis le début des années 1980. Plus diplômées que les hommes à la sortie du système éducatif, les femmes ont vu leur présence fortement augmenter parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures et dans les professions intermédiaires. Cette progression est surtout portée par les secteurs de l'enseignement et de la santé. Les femmes restent minoritaires parmi les artisans, commerçants et chefs d'entreprise et leur part continue de diminuer chez les agriculteurs. Depuis 2013, le **taux de chômage** des hommes est devenu plus élevé que celui des femmes (respectivement 10,5 % et 9,5 % en 2015) et l'écart continue de s'accroître. Ce phénomène est à relier notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et la construction, ainsi qu'à celle de l'intérim, activités qui emploient principalement des hommes, alors que le développement des activités tertiaires est plus favorable à l'emploi féminin.

Les hommes et femmes de moins de 65 ans vivant seuls ont des **niveaux de vie** proches quand ils sont dans la même situation d'activité. En revanche, les écarts sont importants parmi les **familles monoparentales** : le niveau de vie moyen des mères isolées représente 76 % de celui des pères isolés en 2014. Les femmes ont plus fréquemment que les hommes un niveau de vie inférieur au **seuil de pauvreté**, respectivement 14,7 % et 13,4 % en 2014. ■

### Définitions

**Parité** : la notion de parité constitue le fondement des politiques de lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes. Au nom de ce principe ont été édictées plusieurs lois visant à réduire les disparités dans les domaines des salaires, de l'emploi, de l'éducation, de la représentation des femmes dans les instances de pouvoir politique, économique et social.

**Couple, déciles et rapports interdéciles, famille monoparentale, médiane, niveau de vie, pauvreté monétaire et seuil de pauvreté, revenu salarial, taux d'activité, taux de chômage, temps partiel** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Femmes et hommes, l'égalité en question », *Insee Références*, édition 2017.
- « Guide de la parité », Haut conseil de l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE|fh), août 2016.
- « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, édition 2016.
- « Atteintes psychologiques et agressions verbales entre conjoints – Des atteintes plus fréquentes et plus graves à l'encontre des femmes », *Insee Première* n° 1607, juillet 2016.
- « Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité », *Insee Première* n° 1585, mars 2016.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Activité et conditions d'emploi selon le sexe et la composition familiale en 2015

en %

	Taux d'activité		Temps complet		Temps partiel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Personnes seules	35,2	60,0	76,1	89,0	23,9	11,0
Familles monoparentales	59,3	57,5	69,6	88,6	30,4	11,4
Couples sans enfant	40,8	40,3	72,5	90,8	27,5	9,2
Couples avec enfant(s)	67,4	77,0	66,5	94,1	33,5	5,9
dont : avec un enfant	71,0	78,6	68,3	86,7	31,7	13,3
avec deux enfants	73,0	83,2	72,4	94,2	27,6	5,8
avec trois enfants ou plus	54,6	79,2	65,2	94,6	34,8	5,4
Autres ménages	47,6	57,8	56,7	92,9	43,3	7,1
<b>Ensemble</b>	<b>51,6</b>	<b>60,9</b>	<b>69,6</b>	<b>91,9</b>	<b>30,4</b>	<b>8,1</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant).

Source : Insee, enquête Emploi.

## Distribution du revenu salarial annuel en 2013

en euros courants

	Hommes	Femmes	Ensemble
1 <sup>er</sup> décile (D1)	2 945	1 994	2 409
2 <sup>e</sup> décile (D2)	8 561	5 878	7 084
3 <sup>e</sup> décile (D3)	14 512	10 120	12 098
4 <sup>e</sup> décile (D4)	17 568	13 948	15 801
<b>Médiane (D5)</b>	<b>19 993</b>	<b>16 582</b>	<b>18 259</b>
6 <sup>e</sup> décile (D6)	22 663	18 847	20 755
7 <sup>e</sup> décile (D7)	26 059	21 567	23 843
8 <sup>e</sup> décile (D8)	31 208	25 341	28 202
9 <sup>e</sup> décile (D9)	41 346	31 693	36 547
<b>Rapport interdécile (D9/D1)</b>	<b>14,0</b>	<b>15,9</b>	<b>15,2</b>
<b>D9 / Médiane</b>	<b>2,1</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>
<b>Médiane / D1</b>	<b>6,8</b>	<b>8,3</b>	<b>7,6</b>

Note : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les cotisations patronales pour complémentaire santé obligatoire (CPCSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial. Les revenus salariaux renseignés pour 2012 ne sont donc pas comparables avec ceux mesurés en 2013.

Champ : France, hors salariés agricoles, hors apprentis-stagiaires et hors salaires versés par des particuliers-employeurs.

Source : Insee, Panel tous salariés.

## Proportion de femmes élues au parlement dans quelques pays du monde

en % de sièges

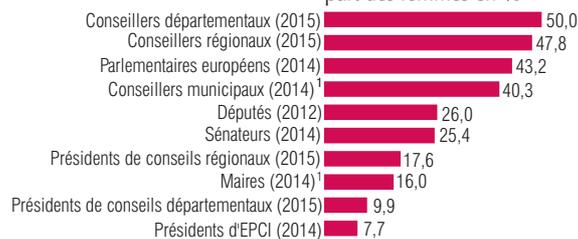
	Chambre unique ou basse		2 <sup>e</sup> Chambre ou Sénat	
Algérie	32		7	
Allemagne	37		41	
Arabie saoudite	20		///	
Australie	29		37	
Bangladesh	20		///	
Brésil	10		16	
Canada	26		39	
Chine	24		///	
Espagne	39		38	
États-Unis	19		20	
Éthiopie	39		32	
<b>France</b>	<b>26</b>		<b>25</b>	
Inde	12		11	
Indonésie	17		///	
Italie	31		28	
Japon	10		21	
Mexique	42		34	
Nigéria	6		7	
Pakistan	21		18	
Royaume-Uni	30		26	
Russie	14		17	
Rwanda	67		39	
Suède	44		///	
Suisse	32		15	
Turquie	15		///	
<b>UE<sup>1</sup></b>	<b>37</b>		<b>///</b>	

1. Parlement européen. Note : situation au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Source : Union interparlementaire.

## Participation des femmes à la vie politique française

part des femmes en %



1. Ensemble des communes.

Sources : Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ; Assemblée nationale ; ministère de l'Intérieur ; Sénat.

## Femmes dans la société et sur le marché du travail dans l'UE

en %

	Femmes pour 100 hommes		Part des femmes avec le niveau de l'enseignement supérieur <sup>2</sup>		Part des femmes dans la population active	
	2000	2015	2000	2015	2000	2015
Allemagne	104,9	103,8	39,1	44,4	43,9	46,7
Autriche	106,9	104,4	41,0	49,3	43,8	47,0
Belgique	104,5	103,4	51,6	54,7	43,0	46,4
Bulgarie	105,2	105,7	59,5	60,8	46,8	46,8
Chypre	103,3	105,7	48,4	57,9	43,2	48,9
Croatie	(e) 107,9	107,2	...	56,5	...	46,5
Danemark	102,3	101,3	51,5	57,0	46,8	47,5
Espagne	104,1	103,5	49,6	53,7	39,7	46,3
Estonie	114,6	113,8	64,1	63,3	48,3	48,3
Finlande	105,0	103,3	55,0	57,7	48,0	48,8
<b>France</b>	<b>106,1</b>	<b>106,4</b>	<b>52,8</b>	<b>54,9</b>	<b>45,0</b>	<b>48,1</b>
Grèce	103,3	106,1	46,7	52,8	39,9	44,7
Hongrie	110,1	109,9	53,2	57,7	44,7	45,9
Irlande	101,3	102,4	51,5	55,5	41,1	45,3
Italie	106,5	106,1	48,9	57,2	38,7	42,5
Lettonie	117,1	118,0	56,9	66,4	48,2	49,6
Lituanie	113,6	117,0	57,8	61,5	49,4	50,5
Luxembourg	103,0	99,7	42,9	49,3	39,9	45,6
Malte	101,6	99,9	39,5	51,9	30,1	38,9
Pays-Bas	102,2	101,9	44,6	50,2	43,3	46,8
Pologne	106,3	106,6	56,7	59,6	46,1	45,1
Portugal	107,3	110,7	59,0	61,3	45,6	49,5
Rép. tchèque	105,5	103,6	43,8	52,6	44,9	44,2
Roumanie	104,5	104,7	45,2	52,2	45,9	42,4
Royaume-Uni	105,3	103,1	46,9	52,6	45,6	46,9
Slovaquie	105,7	105,2	48,2	56,7	45,8	45,1
Slovénie	104,8	101,8	55,2	58,9	46,1	46,0
Suède	102,3	100,1	53,6	58,0	48,0	48,0
<b>UE<sup>1</sup></b>	<b>105,5</b>	<b>104,8</b>	<b>48,1</b>	<b>53,5</b>	<b>43,8</b>	<b>46,1</b>

1. UE hors Croatie pour 2000. 2. Femmes âgées de 15 à 64 ans ayant atteint le niveau de l'enseignement supérieur.

Source : Eurostat.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et  
en couleur sont  
définis plus bas ou  
dans la rubrique  
« Définitions »  
en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-  
page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page

Toutes les définitions  
sont regroupées dans la  
rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables  
gratuitement pour  
approfondir le sujet  
Adresses des sites  
Internet à retrouver dans  
la rubrique « Adresses  
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en % Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 15/14			Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 15/14		
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>				Transport	1 504	-1,5	-1,1			
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 801</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>				Achats de véhicules	335	0,8	1,9			
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5				Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2			
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6				Services de transport	279	0,9	-1,1			
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6				Communications	257	0,4	1,0			
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6				Services postaux	18	8,9	8,8			
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1				Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8			
Tabac	199	0,3	0,3				Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2			
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2				Loisirs et culture	792	0,2	0,9			
Habillement	350	-1,2	-0,3				Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7			
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0				Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4			
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2				Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7			
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5				Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1			
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1				Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5			
Outilage pour la maison et le jardin	188	1,5	1,5				Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4			
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0				Éducation	23	1,5	1,2			
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5				Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6			
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4				Restauration et cafés	613	1,3	1,3			
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7				Services d'hébergement	184	1,7	2,9			
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6				Autres biens et services	1 286	1,2	1,2			
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4				Soins personnels	290	-0,2	0,1			
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2				Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0			
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6				Protection sociale	434	1,6	1,4			
Santé	1 008	-1,2	-1,4				Assurances	250	2,6	2,9			
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9				Services financiers	67	0,7	0,7			
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5				Autres services	130	1,0	0,7			

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2015

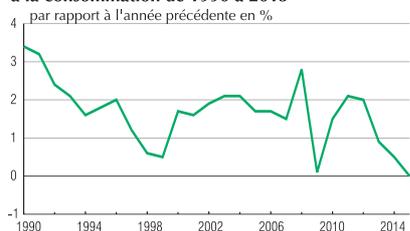
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
<b>France</b>	<b>0,3</b>	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	<b>Zone euro</b>	<b>0,2</b>
Irlande	0,2	<b>UE</b>	<b>0,2</b>
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des graphiques d'illustration

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire